

Continuons de faire vivre la *Caisse des écoles !*



Chers Parents,

Les élèves de l'école maternelle Charles Perrault, de l'école élémentaire Sylvain Lévi et de l'école primaire Frania Eisenbach Haverland ont besoin de vous !

Grâce à vos cotisations, aux dons de personnes extérieures, à la subvention communale et aux recettes des événements comme la kermesse et la tombola, que la Caisse des écoles existe.

Une cotisation annuelle de **20 €/enfant** vous sera appelée. Celle-ci sera payable avant le 31 décembre de chaque année. Nous vous rappelons que le **paiement de la cotisation peut ouvrir droit à une réduction d'impôt**.

Toutefois, toute personne est libre de faire un don à la Caisse des écoles.

Cette année, les équipes pédagogiques vous réservent de belles sorties, aidons-les à les financer !

Grâce à votre générosité, la Caisse des écoles a permis de financer cette année :

<i>École Charles Perrault</i>	<i>École Sylvain Lévi</i>
un spectacle de marionnettes « Un Noël de gourmandise » (680 €)	une sortie à la ferme d'Eancourt (transport en car - 1320 €)
une sortie au zoo d'Amiens (entrées et transport en car - 865 €)	une sortie au Futuroscope (transport en car - 3650 €)
l'achat des jouets de Noël (1200 €)	les calculatrices pour les CM2 (664 €)

Avec nos remerciements les plus sincères,

Le Comité de Gestion de la Caisse des écoles d'Andilly

Pour adhérer, il suffit de remplir le formulaire ci-dessous ou téléchargeable sur www.ville-andilly-95.fr et de le déposer au service scolaire de la mairie.

ADHÉSION 2025-2026

Bulletin à remettre au service scolaire de la mairie dans une enveloppe au nom de votre (vos) enfant(s) / un bulletin par famille.

M./Mme.....

Adresse.....

.....

Téléphone.....

Adresse mail.....

Prénom des enfants	Classe
.....	
.....	
.....	
.....	

Verse la somme de euros.

En chèque* (à l'ordre du Trésor public)

En espèces*

*rayer la mention inutile